

Ma première colo d'équitation

6-12 ans

STOSSWIHR (HAUT RHIN)

> du 05 au 11 juillet 2026

> du 19 au 25 juillet 2026

> du 12 au 18 juillet 2026

CENTRE DE VACANCES

« LA ROCHE »

HUTTELBACH - 68140 STOSSWIHR

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

vacances POUR TOUS

SEJOUR MULTI SPORTS-MULTI ACTIVITES

Ma première semaine de colo :

A la découverte de l'équitation

VPT « Grand Est » - AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 -

CGOL : Utilité publique - décret du 31.05.1930



TRANSPORT

En car au départ de Beauvais

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : dîner du 1^{er} jour

Dernier repas servi : petit-déjeuner ou déjeuner (panier repas) du dernier jour.

SITE

Au fond de la vallée de Munster en Alsace, vous allez vivre des aventures inoubliables dans un environnement de pleine nature entre monts et vallées.

Au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et dominant la vallée de Munster, le centre « La Roche » se situe à 500 m d'altitude dans un cadre de verdure et de communion avec la nature environnante. Trois bâtiments spacieux, fonctionnels et sécurisés avec chambres de 4 à 8 lits tout confort avec sanitaires intégrés. Une salle d'activité, détente et de spectacle complète le centre.

ACTIVITES

Activités manuelles et d'expression : peinture, bricolage, construction de cerf-volant.

Jeux de plein air, de coopération et d'initiation sportive, jeux de piste et journée à thème.

Activités en forêt : Land art, ateliers de mandala, jardin japonais. Construction de cabanes. Pique-nique et randonnées pédestres. Sensibilisation à la faune et à la flore des Vosges.

Equitation : 2 séances découverte des poneys.

Baignade en piscine ou en lac aménagé et nombreuses visites dans la vallée de Munster.

ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation – hygiène).

L'équipe d'animation sera ouverte à toute proposition et aidera à faire vivre aux jeunes une expérience de vie collective riche, avec le souci permanent de la sécurité.

Les activités seront autant d'occasions de prise d'initiative. Des possibilités de « quartier libre » seront offertes, mais dans des conditions précises définies en commun que chacun s'engagera à respecter : cadre géographique, fréquence, durée, mesures de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

PREPARER LE SEJOUR

- **Trousseau : IMPORTANT** : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.
Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.
- **Argent de poche** : à discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Le montant donné à l'enfant sera contrôlé au moment du départ et l'équipe pourra prendre en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- **Santé** : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- **Utilisation du téléphone mobile** : l'usage abusif du portable peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.
- **Objet de valeur** : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles), bijoux, espèces, ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Une copie de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)

A remettre avant le départ

- L'original de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention) avec la copie des vaccins
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

**L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION
DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE**